

Date de révision: 28.09.2017  
Date d'impression: 19.03.2018

**SensorTack® Release Spray**

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

SensorTack® Release Spray

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

spray démoulage

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	PMA/TOOLS AG	
Rue:	Siemensring 42	
Lieu:	D-47877 Willich	
Téléphone:	+49 2154 922230	Télex: +49 2154 922255
e-mail:	info@pma-tools.de	
Interlocuteur:	Michael Münter	
e-mail:	msds@pma-tools.de - Veuillez NE PAS utiliser cette adresse pour demander des fiches de données de sécurité.	
Internet:	www.pma-tools.de	
Service responsable:	Laboratoire	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence de la société:  
+49 2154 922230 (Lundi - Vendredi 8.00h - 17.00h)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Date de révision: 28.09.2017

SensorTack® Release Spray

Page 2 de 12

Date d'impression: 19.03.2018

P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer Aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. CHAPITRE IV: DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES INSTALLATIONS D'INCINERATION ET DE COINCINERATION DES DECHETS

**Conseils supplémentaires**

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**2.3. Autres dangers**

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Une concentration dans des locaux en contrebas ou des locaux fermés présente un risque accru d'incendie et d'explosion.

Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Dans le compartiment à gaz de cuves fermées, et en particulier sous l'effet de la chaleur, des vapeurs de solvants inflammables peuvent s'accumuler. Veiller à tenir à l'écart toute source de chaleur et d'ignition. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Le produit est appliqué au pistolet ou au pulvérisateur.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Un risque de formation de mélanges explosifs vapeur-air subsiste même après usage jusqu'à complète évaporation des composants inflammables.

Le produit est équipé d'un pulvérisateur cacheté.

gaz sous pression

Autres effets nocifs:

Peut provoquer des gelures.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Aérosols

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas			50 - < 55 %
	927-510-4		01-2119475515-33	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
106-97-8	butane			35 - < 40%
	203-448-7	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1; H220			
74-98-6	propane			10 - < 15 %
	200-827-9	601-003-00-5		
	Flam. Gas 1; H220			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Date de révision: 28.09.2017

**SensorTack® Release Spray**

Page 3 de 12

Date d'impression: 19.03.2018

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

- Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.
- Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.
- En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.
- En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
- Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
- En cas d'arrêt cardiaque pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Protection individuelle du premier sauveteur:  
Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).  
Aide élémentaire.

Informations pour le médecin:  
Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Après inhalation**

- Éloigner la victime de la zone dangereuse.
- Veiller à un apport d'air frais.
- En cas d'irritation des poumons: premier traitement avec un spray corticoïde, p. ex. Auxiloson, aérosol dosé Pulmicort. (Auxiloson et Pulmicort sont des marques déposées.)
- En cas d'inhalation de brume de vaporisation, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Après contact avec la peau**

- Se laver immédiatement avec: Eau et savon
- Appliquer une crème grasse.
- Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion**

- NE PAS faire vomir.
- Ne rien donner à boire ou à manger.
- Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
- Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Les symptômes suivants peuvent se manifester:
- Toux
  - Dyspnée
  - Cyanose (coloration bleue du sang)
  - Acidose
  - Dépression du système nerveux central
  - Maux de tête
  - État semi-conscient
  - Vertiges
  - État d'ivresse
  - État inconscient

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement symptomatique.
- Stabiliser les fonctions circulatoires, traiter éventuellement l'état de choc.
- Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Date de révision: 28.09.2017

**SensorTack® Release Spray**

Page 4 de 12

Date d'impression: 19.03.2018

**Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

Classe de feu (DIN EN 2): B (Feux de matières liquides ou en liquéfaction).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

Jet d'eau pulvérisée

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Hydrocarbures

Produits de pyrolyse, toxique

**5.3. Conseils aux pompiers**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

Veiller au retour de flamme.

Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

DIN EN 469

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Eloigner toute source d'ignition.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Propagation du gaz notamment au niveau du sol (plus lourd que l'air) et respecter la direction du vent.

Assurer une aération suffisante.

Pour les non-secouristes:

Utiliser un équipement de protection personnel.

Procédures d'urgence

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Matériau approprié:

Voir section 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour la rétention:

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Date de révision: 28.09.2017

**SensorTack® Release Spray**

Page 5 de 12

Date d'impression: 19.03.2018

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Éliminer de la surface de l'eau (p. ex. écumer, aspirer).  
Colmater les bouches de canalisations.

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).  
Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.  
Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Agent de nettoyage:

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.  
Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.  
S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.  
Ventiler la zone concernée.

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Matériau absorbant, organique  
Sable  
Kieselguhr  
Liant universel

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8  
Évacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:  
Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:  
Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Ventilation technique du poste de travail

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol.  
Lors de travaux de remplissage, de transvasement ou de dosage ou encore de prélèvement d'échantillons, utiliser dans la mesure du possible:

Dispositifs protégés contre les éclaboussures. Dispositifs avec aspiration locale  
Utiliser dans une cabine à aspiration équipée d'un filtre à air intégré.

À n'utiliser que dans des cabines de pulvérisation ventilées. L'air aspiré par la ventilation ne doit pas être réinjecté dans le local.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Le produit: Aérosol extrêmement inflammable.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Veiller au retour de flamme.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'évalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.  
En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.  
Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.  
Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.  
Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.  
Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.  
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Classe de feu: B  
Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

##### **Information supplémentaire**

Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.  
Appliquer les suivantes techniques de récupération et / ou de reconditionnement pour l'épuration des gaz d'échappement  
:  
Épurateur de gaz, Incinération

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Matériau approprié pour le sol: Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.  
Protéger contre: Forte chaleur, Effet du froid  
Température de stockage recommandée: +10 - +30 °C

Date de révision: 28.09.2017

SensorTack® Release Spray

Date d'impression: 19.03.2018

Page 6 de 12

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec:

Substances dangereuses explosives, Autres substances dangereuses explosives, Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes, Matières dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau, Substances fortement oxydantes, Substances dangereuses oxydantes, Nitrate d'ammonium et composés aux nitrate d'ammonium, Peroxydes organiques et matières autoréactifs, Matières infectieuses, Matières radioactives

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver le récipient bien fermé.

Protéger les conteneurs contre l'endommagement.

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Les petites quantités doivent être stockées dans des armoires pour matières dangereuses.

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

spray démoulage

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	300 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2085 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	149 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	447 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	149 mg/kg p.c./jour

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. DIN EN 166

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Date de révision: 28.09.2017

SensorTack® Release Spray

Page 7 de 12

Date d'impression: 19.03.2018

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Porter des gants appropriés. (DIN EN 374) NBR (Caoutchouc nitrile), FKM (caoutchouc fluoré)

Matériau déconseillé: Caoutchouc butyle, NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)

**Protection de la peau**

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. (DIN EN ISO 20345)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

**Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur:	non applicable
------------	----------------

**Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
------------------	---------------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>-42 °C
--	---------

Point de sublimation:	non applicable
-----------------------	----------------

Point de ramollissement:	non applicable
--------------------------	----------------

Point d'écoulement:	non applicable
---------------------	----------------

Point d'éclair:	<-.97 °C
-----------------	----------

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

**Dangers d'explosion**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
----------------------------------	------------

Limite supérieure d'explosivité:	10,8 vol. %
----------------------------------	-------------

Température d'inflammation:	>200 °C
-----------------------------	---------

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

**Propriétés comburantes**

négligeable

Pression de vapeur: (à 20 °C)	<3000 hPa
----------------------------------	-----------

Pression de vapeur: (à 50 °C)	<7000 hPa
----------------------------------	-----------

Densité:	0,645 g/cm <sup>3</sup>
----------	-------------------------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	<0,1 g/L
-------------------------------	----------

**Solubilité dans d'autres solvants**

miscible

Coefficient de partage:	non applicable
-------------------------	----------------

Viscosité dynamique:	non applicable
----------------------	----------------

Viscosité cinématique:	non applicable
------------------------	----------------

Date de révision: 28.09.2017  
Date d'impression: 19.03.2018

### SensorTack® Release Spray

Page 8 de 12

Durée d'écoulement: non applicable  
Densité de vapeur: 2.0  
(à 25 °C)  
Taux d'évaporation: non déterminé  
Épreuve de séparation du solvant: non applicable  
Teneur en solvant: 51%

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé  
Aérosol extrêmement inflammable.  
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
gaz sous pression

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable. Explosif.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. Eloigner toute source d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Vive réaction avec: Comburant, fortes

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>5840	Rat	ECHA
	dermique	DL50 mg/kg	>2800	Rat	ECHA
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	>23,3 mg/l	Rat	ECHA OCDE 403

##### Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas)

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Date de révision: 28.09.2017

SensorTack® Release Spray

Date d'impression: 19.03.2018

Page 9 de 12

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance		Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>13,4	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	10-30	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	(1,534)	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	
	Toxicité pour les algues	NOEC	(10) mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	(0,17)	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	OCDE 211

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance		Méthode	Valeur	d	Source
			Évaluation			
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas					
	OECD 301F		98%	28	ECHA	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
106-97-8	butane	2,89
74-98-6	propane	2,36

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit est légèrement volatil.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Date de révision: 28.09.2017

SensorTack® Release Spray

Date d'impression: 19.03.2018

Page 10 de 12

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**


150111 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AÉROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1




Code de classement: 5F  
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité dégagée: E0  
 Catégorie de transport: 2  
 Code de restriction concernant les tunnels: D

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.  
**14.4. Groupe d'emballage:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AEROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959  
 Quantité limitée (LQ): 1000 mL  
 Quantité dégagée: E0  
 EmS: F-D, S-U

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AEROSOLS, inflammable  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1

Date de révision: 28.09.2017  
Date d'impression: 19.03.2018

### SensorTack® Release Spray

Page 11 de 12

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 A802  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G  
Passenger LQ: Y203  
Quantité dégagée: E0  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203  
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Naphtha (Erdöl), mit Wasserstoff behandelt, leicht; Naphtha, wasserstoffbehandelt, niedrigsiedend

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: butane

Inscription 29: Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Inscription 40: propane

2010/75/UE (COV): 99 % (639 g/l)

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3,15.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

Date de révision: 28.09.2017

SensorTack® Release Spray

Page 12 de 12

Date d'impression: 19.03.2018

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*